

RAPPORT DE L'ACTIVITE 2018
S A M E A D



**Service d'Aide Multi Professionnelle pour Enfants et Adolescents en
Difficultés**

**Sites de : St Symphorien de Lay, Régny, Balbigny, St Germain Laval
Siège Social : 538 rn7 42470 St symphoriend de Lay**



LE TERRITOIRE DU SAMEAD



lieux de consultation.



L'ÉQUIPE DU SAMEAD

Me AVIEZ Caroline	Psychologue
Me BIDOLIN Corinne	Psychologue
Me BŒUF Céline	Psychologue
Me BOURDIN Anaïs	Psychomotricienne
Me BRESCANCIN Isabelle	Infirmière coordinatrice
Me COLLET Stéphanie	Psychologue
Me DELHOMME Régine	Secrétaire
Mr DUPONT Pierre	Psychomotricien
Dr FAYARD Laëtitia	Pédopsychiatre
Dr MOSCHETTI Fabrice	Pédopsychiatre
Me MUZELLE Céline	Art-thérapeute
Dr MUZELLE Roland	Médecin coordonnateur
Dr POLI Cécile	Pédopsychiatre
Me TRIANA Brenda	Psychologue

ACTIVITE DU SAMEAD EN 2018

L'activité du SAMEAD concerne l'accueil des enfants, des adolescent(e)s, âgés de 4 à 17 ans qui présentent des troubles psycho-affectifs, du comportement, des difficultés dans les apprentissages. Les enfants, adolescents résident sur le territoire du SAMEAD, ou ils sont scolarisés sur un regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Ils sont adressés sur une demande médicale.

L'activité a dû être revue à la baisse cette année de façon rigoureuse pour permettre au SAMEAD de s'aligner sur le budget qui lui est alloué.

Pour cette année, **la file active a été de 383** enfants. Il y a eu **2932 consultations** et l'on remarque la nette diminution par rapport à l'année de 2017 où 4708 consultations avaient été effectuées.

Il y a eu **132 entrées** et **137 sorties** au cours de l'année.

A la demande de leur médecin, **15 enfants ont dû être repris en charge par le dispositif** pour une reprise des soins.

Les bilans psychomoteurs ou psychologiques indispensables parfois pour éclaircir les difficultés d'apprentissage ont été eux aussi revus à la baisse. Ils ont été réalisés sur une demande médicale précise. Il y a eu 52 bilans réalisés, **35 bilans psychomoteurs** et **17 bilans neurocognitifs**. Au cours de l'année 2017 le nombre de bilan était de 94.

L'enfant étant pris en charge dans sa globalité, l'environnement familial est pris en considération. Cependant des consultations familiales sont parfois indispensables **29 familles ont été suivies**. Il y a eu **49 consultations réalisées par les psychologues sur l'ensemble des territoires**.

A la demande des psychologues ou des psychomotriciens, **26 consultations pédopsychiatriques** ont eu lieu au SAMEAD entre le Dr MOSCHETTI, le Dr POLI. Le Dr FAYARD pédopsychiatre au centre médico psychologique de l'hôpital de Montbrison a intégré l'équipe en Octobre 2018.

La coordination des soins est une des priorités au SAMEAD, une réunion clinique entre les psychologues, les psychomotriciens, le médecin coordinateur, l'infirmière coordinatrice a lieu chaque mois avec le pédopsychiatre référent sur le secteur. Le Dr MOSCHETTI pour le secteur de la COPLER et du PAYS D'URFE. Le Dr POLI, le Dr FAYARD pour le secteur de l'ancien territoire du Forest-est, la COBY et le secteur du VALS d'AIX et ISABLE.

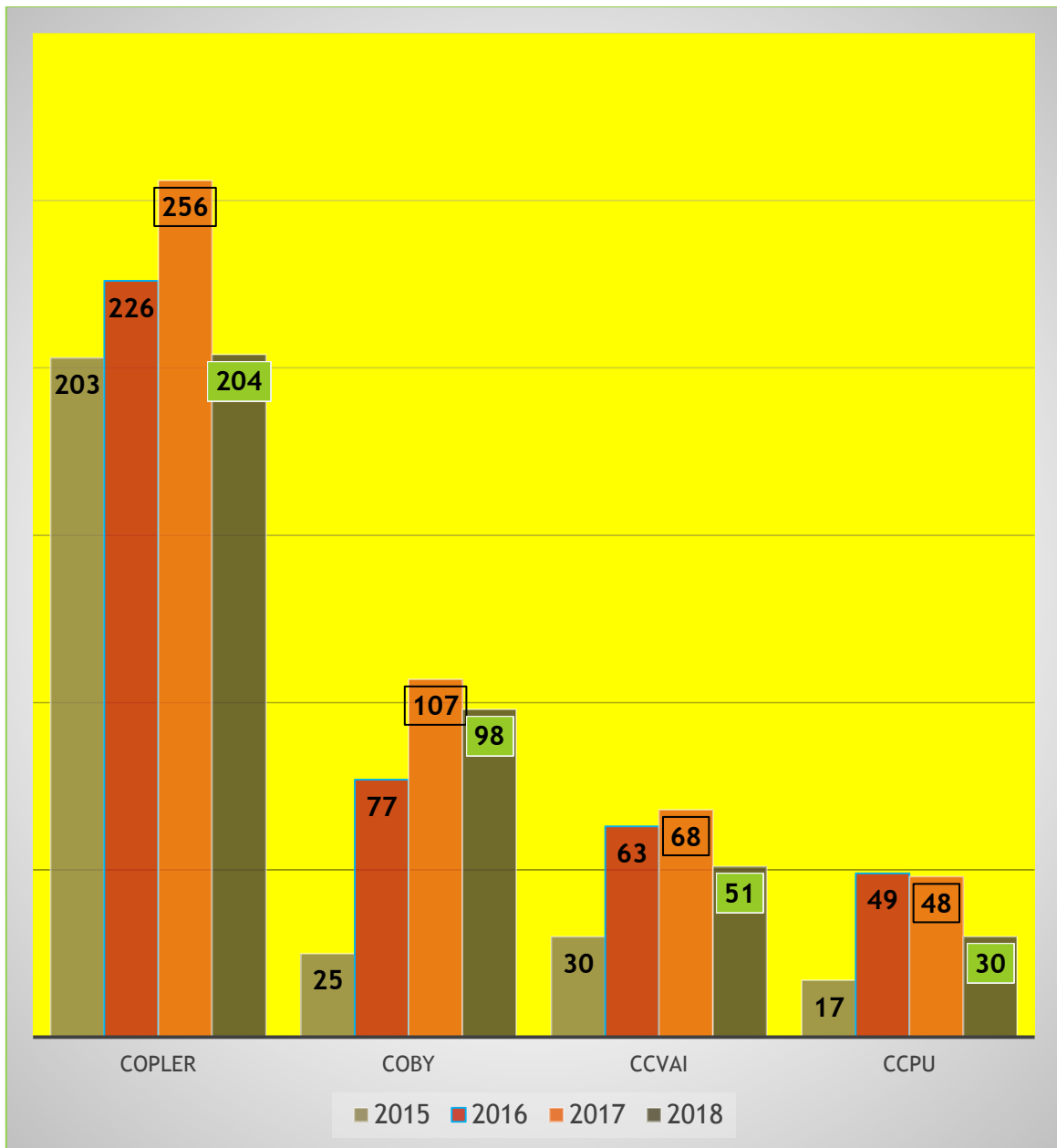
Il y a eu 22 synthèses cliniques pendant l'année, les prises en charge abordées sont à la demande des professionnels qui assurent le soin à l'enfant. Le médecin coordonnateur rencontre chaque psychologue, chaque psychomotricien afin d'établir des hypothèses diagnostiques, **7 rencontres** ont eu lieu d'environ 2h chacune tout au long de l'année.

La coordination entre nos différents partenaires qui sont les services sociaux, la PMI, les équipes enseignantes, la Maison des Adolescents, la protection judiciaire de la jeunesse se fait tout au long de la prise en charge de l'enfant. Les échanges dédiés entre les uns et les autres représentent **23h par professionnel**.

Cette année **il y a eu 11 participations aux équipes de suivi et de scolarisation** qui concernaient des enfants nécessitant une réorientation scolaire. La participation se fait à la demande de l'équipe enseignante. Les parents de l'enfant y sont conviés. L'avis du psychologue, du psychomotricien, le rendu de son suivi sont utiles à la décision de la réorientation scolaire et l'élaboration du dossier MDPH.

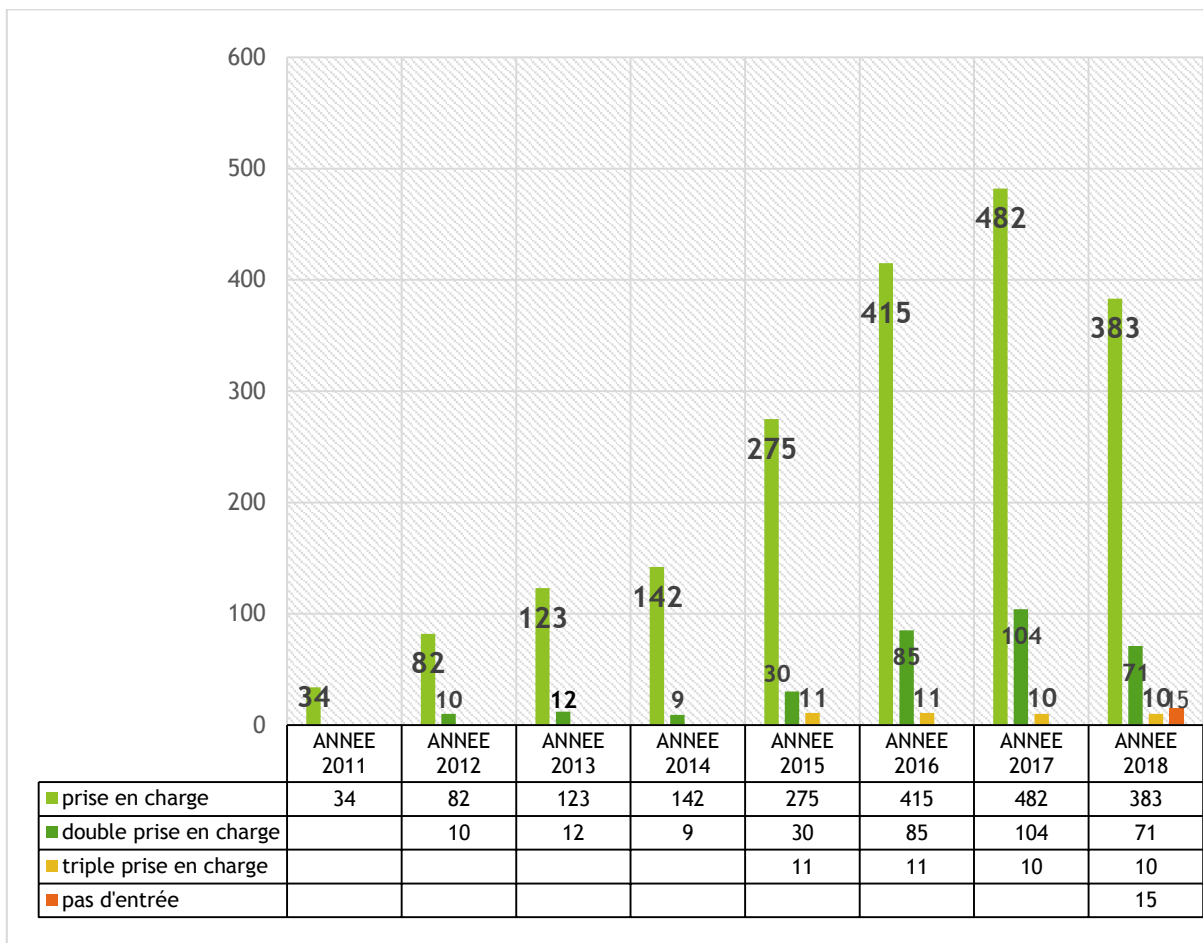
Les schémas ci-dessous vont permettre d'analyser, d'interpréter l'activité du SAMEAD.

La file active qui est de 383 enfants se répartit ainsi sur le territoire du SAMEAD.

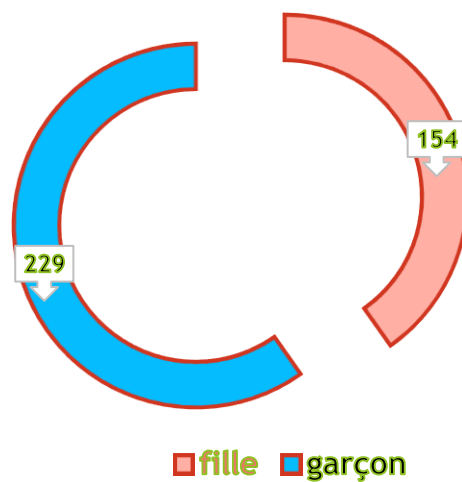


Le nombre d'enfant accueilli est en diminution, le dispositif SAMEAD s'adapte au budget qui est accordé.

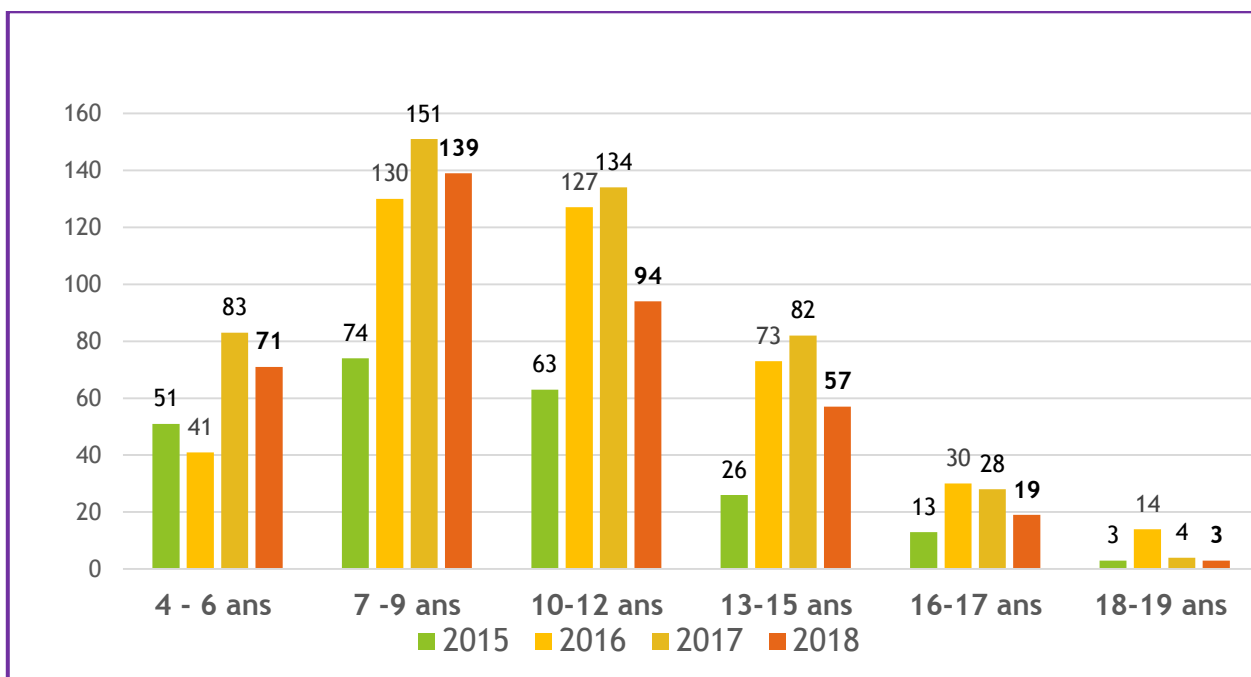
Selon les soins, les enfants peuvent bénéficier d'une rééducation et d'un soutien psychologique.



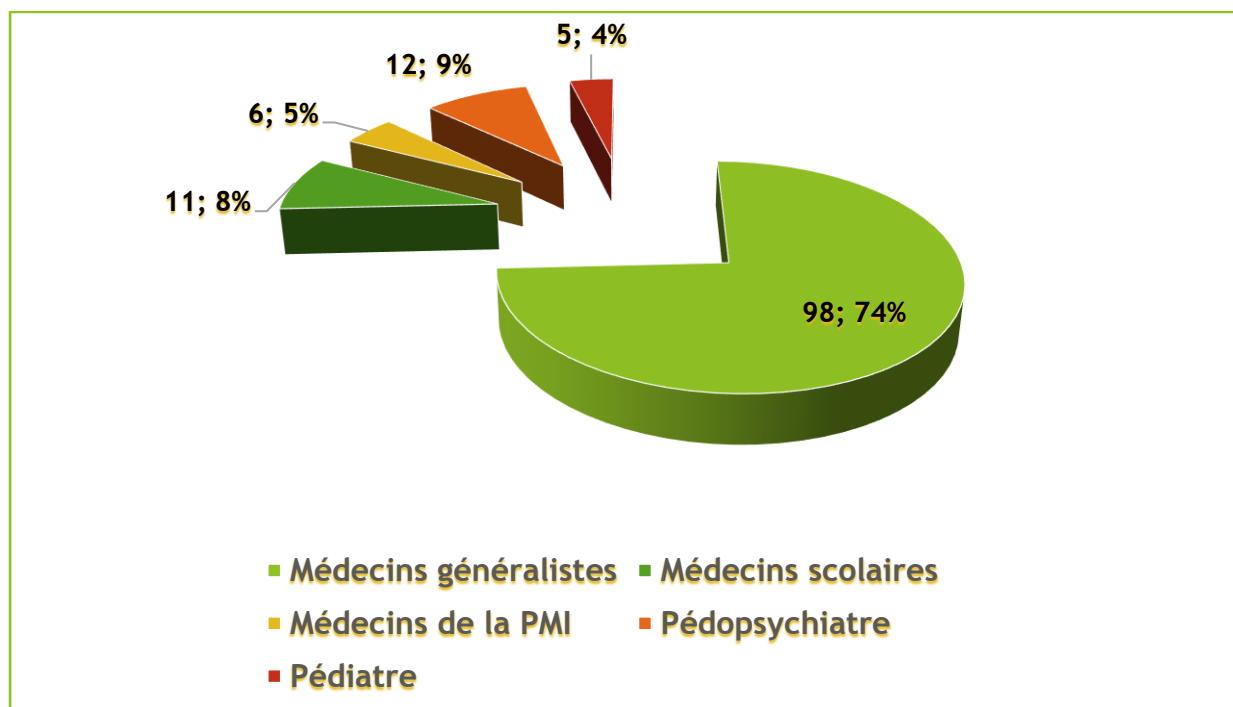
Cette année, 229 garçons et 154 filles ont été accueillis au SAMEAD.



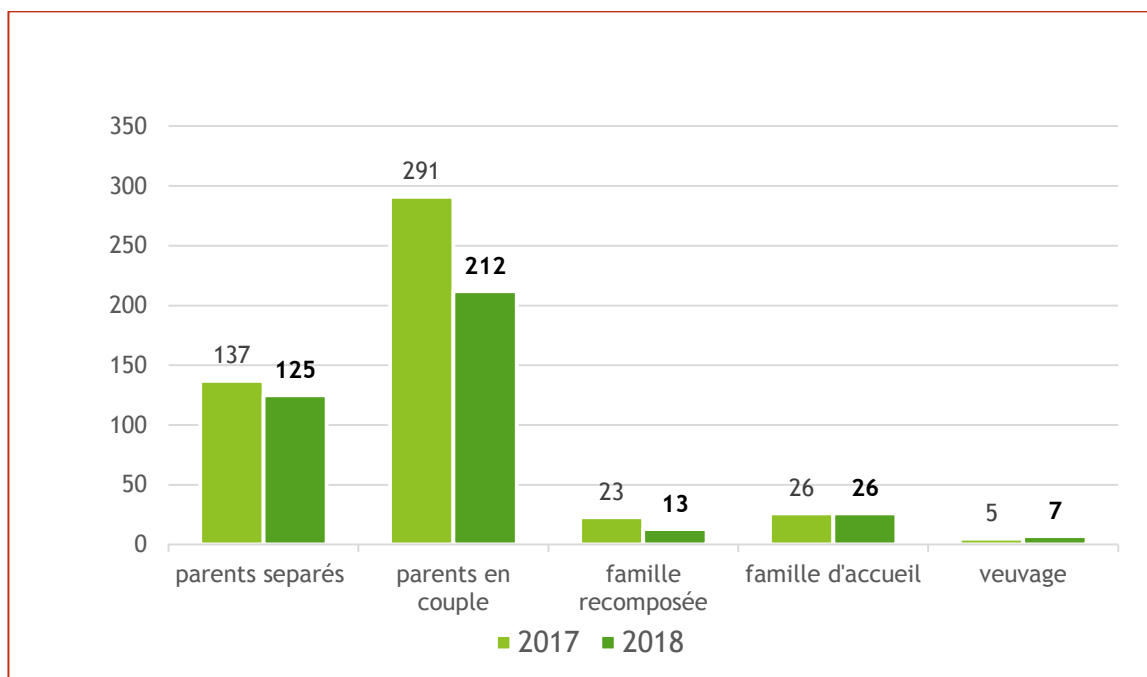
L'Age des patients du SAMEAD



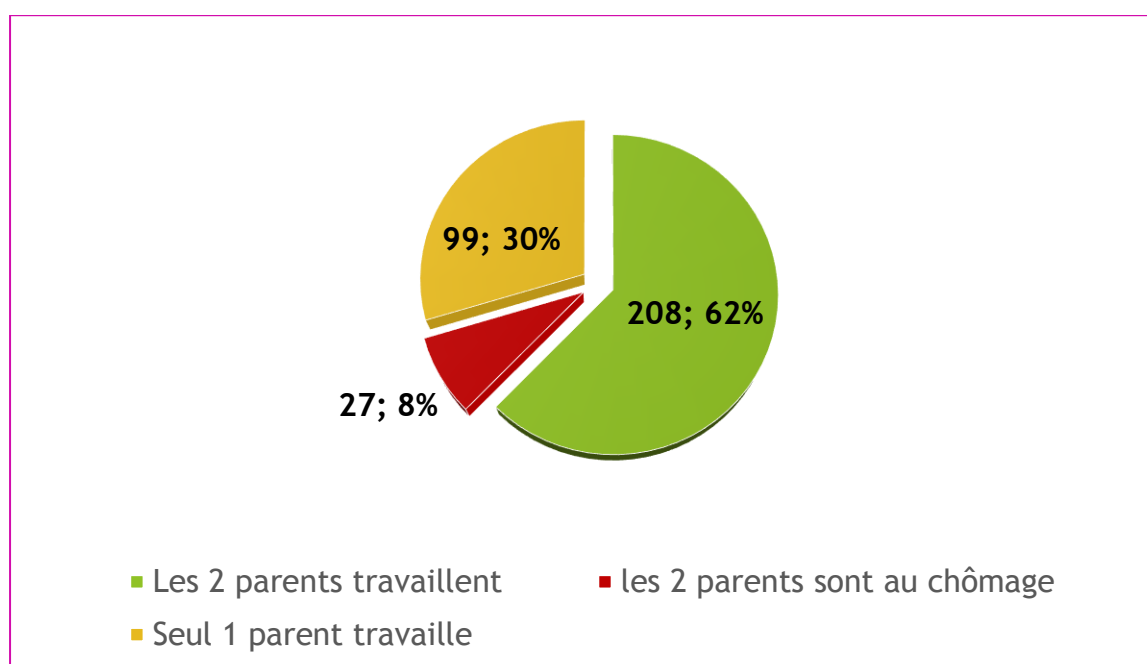
Les enfants sont accueillis au SAMEAD sur la demande d'un médecin 74 % sont envoyés par un médecin généraliste. Les pédopsychiatres hospitaliers nous ont adressé 9 % des enfants. C'est une augmentation de plus de 6%. L'augmentation se retrouve aussi chez les enfants adressés par la médecine scolaire + 4%.



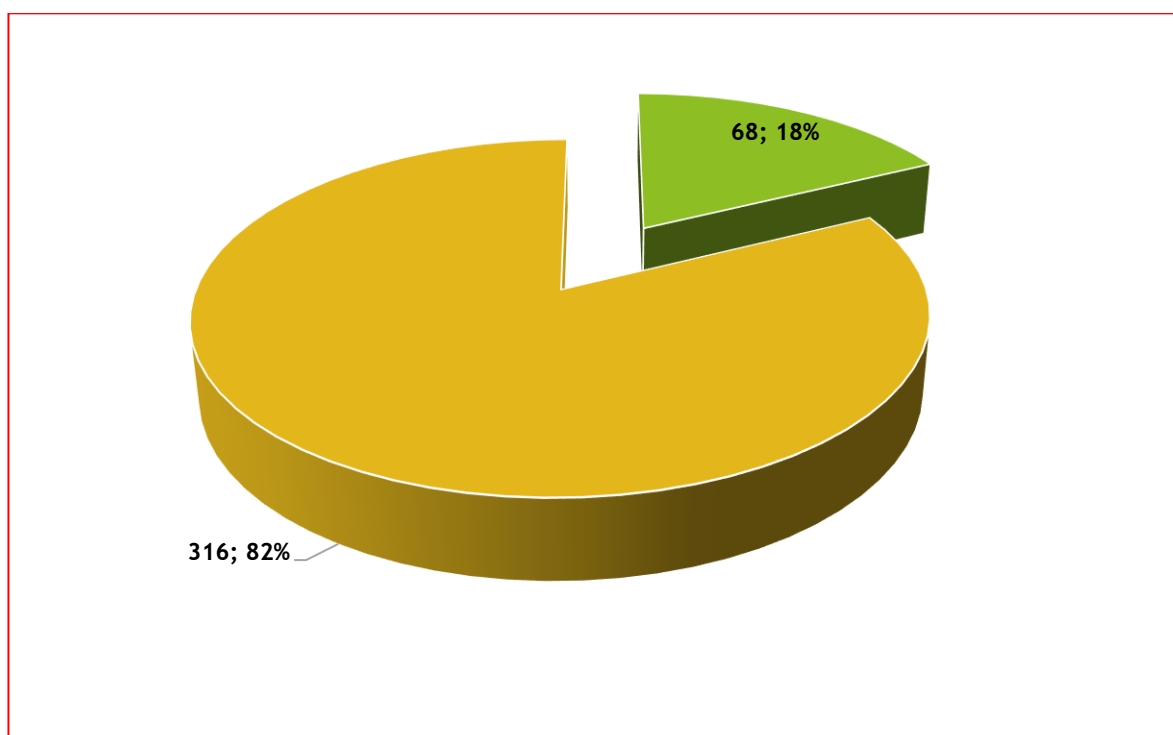
L'environnement familial.



La situation des parents au regard de l'emploi par rapport à l'année 2017, c'est **une hausse de 3%** pour les parents au chômage, **une hausse de 7 % pour les foyers où un seul parent travaille.**



Les services sociaux apportent un soutien à **68 enfants** du SAMEAD.



Les troubles « dys »,* derrière ces trois lettres sont regroupés différents troubles cognitifs : dyslexie, dysphasie, dyscalculie, dyspraxie, dysorthographe, troubles de l'attention.

Les troubles dys ont toujours des répercussions sur les apprentissages scolaires. **Au SAMEAD, Soixante quatre (64) enfants (16 %) sont diagnostiqués avec un trouble dys** Ils ont le plus souvent besoin d'un aménagement individualisé dans leur scolarité et d'une rééducation psychomotrice, orthophonique. Une aide psychologique est aussi indispensable pour renforcer la confiance en soi chez l'enfant. Avoir confiance en soi pour l'enfant en est un atout au quotidien.

***(Définition de l'INPES).**

Concernant la scolarité, en 2018 c'est **47 élèves** qui ont bénéficié sur l'année d'une AVS, soit **12% des enfants accueillis au SAMEAD.**

Les troubles anxieux représentent **34.72%** des troubles pris en charge aux SAMEAD, les troubles du sommeil 13.33%, les troubles des apprentissages 14.88%, les troubles des conduites 15.66%. les autres troubles 21.41% (Tocs, trouble somatique, opposition...).

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

A la fin des soins dans le dispositif, une enquête de satisfaction est adressée aux parents de l'enfant avec une enveloppe timbrée pour le retour.

Les thèmes du questionnaire portent sur l'accueil de l'enfant, sur les informations qui sont données aux familles, sur le fonctionnement du SAMEAD, sur la confidentialité.

Les deux dernières questions permettent de savoir si les soins engagés ont aidé l'enfant et si la famille conseillerait le SAMEAD.

38 questionnaires ont été renvoyés sur 137 sorties en 2018 **soit 27%**.

Question 1 votre accueil, êtes-vous satisfait de l'accueil de votre enfant au SAMEAD

Très satisfaits pour	69, %
Satisfaits pour	31 %
Peu satisfaits	
Non satisfaits	

Question 2-1 votre information, vos droits, le fonctionnement du SAMEAD

Très satisfaits	54 %
Satisfaits	46 %

Question 2-2, les soins engagés ont-ils aidés votre enfant

Très satisfaits	65 %
Satisfaits	35 %
Non satisfaits	
Non pas répondu	

Question 3 pensez-vous que la confidentialité a été respectée

Très satisfaits	67 %
Satisfaits	33 %

Question 4 pensez-vous que les soins engagés ont aidé votre enfant,

Très satisfaits	46 %
Satisfaits	54 %

Question 4 conseillerez-vous le SAMEAD

OUI	à l'unanimité.
NON	
Pas de réponse	

Remarques et commentaires des Parents,

- « *Nous trouvons dommage qu'un service public aussi important pour les enfants doit subir des restrictions budgétaires et de ce fait les délais de prise en charge s'allongent, ce qui est préjudiciable aux enfants* ».
- « *je suis très contente de l'aide que X a reçu au SAMEAD. Il a pu se libérer du poids qui l'empêchait d'avancer* ».
- « *Hyper satisfaite de tout le personnel. Merci de votre écoute, votre aide* ».

LES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Dans le cadre de la semaine des maternelles, **l'école publique de Neulise** a sollicité le SAMEAD **en Janvier 2018** pour l'animation d'une conférence débat « grandir avec les écrans ». L'animation a eu lieu conjointement avec une infirmière scolaire et un professionnel du SAMEAD, dans les locaux de l'école. Une vingtaine de personnes était présente.

En mars 2018, le SAMEAD était présent lors de la matinée d'accueil des élèves de 6^{ème} au collège de BALBIGNY. Une information sur le SAMEAD était donnée aux parents qui le souhaitaient.

LE SAMEAD est un partenaire actif du REAAP ses professionnels salariés ou libéraux participent à des groupes de travail ou à d'autres manifestations. Participation à la semaine 42 de la parentalité à l'initiative du REAAP. Le thème 2018 était « *La vie de famille à l'heure du numérique* » impact sur la vie, le développement de l'enfant, de l'adolescent.

Le SAMEAD a organisé en octobre 2018, un débat animé par le Dr Fabrice MOSCHETTI et Mr DUPONT psychomotricien.

Le débat a eu lieu au cinéma de Balbigny à la suite de la projection d'une interview de Serge TISSERON par des parents sur le thème « apprivoiser les écrans, utilisation des écrans, risques et précautions ». Une vingtaine de personnes était présente.

FORMATION CONTINUE

L'infirmière coordinatrice a accédé au **Diplôme Universitaire « Adolescents difficiles, approche psychopathologique et éducative »**. Le contenu central du DU est la psychopathologie des adolescents et de ses origines dans l'enfance. Il est complété par des apports en sciences humaines (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, droit....) des exemples de pratique et de travail en réseau.

LES PERSPECTIVES POUR 2019

Les premiers six mois de 2019 vont permettre de travailler pour la pérennisation du dispositif SAMEAD afin qu'il devienne un service médico-social. Pour ce faire un GCSMS (Groupement de Coopération Social et Médico-Sociale) va être conçu avec la LIGUE de L'Enseignement, adossé au CMPP Roanne. Les hôpitaux de ROANNE et de MONTBRISON resteraient partenaires du SAMEAD. La construction du GCSMS se fait en étroite collaboration avec l'ARS LOIRE.

Les professionnels de santé contactés semblent s'intéresser à la mise en place de formation sur :

- **les rythmes de l'enfant et les troubles du sommeil** qui pourrait avoir lieu en début d'année. Il serait souhaitable d'élargir le public à sensibiliser sur ce sujet (parents, éducateurs, assistantes maternelles).
- **Formation dans le cadre du DPC* pour les médecins**, sur le dépistage des Troubles du Spectre Autistique. Le SAMEAD n'étant pas agréé organisme de formation, il va se rapprocher d'AGSTYA pour l'organisation de ce séminaire, ce dernier va déposer un dossier ANDPC.

**Le DPC est un dispositif de formation réglementé et rémunéré.*

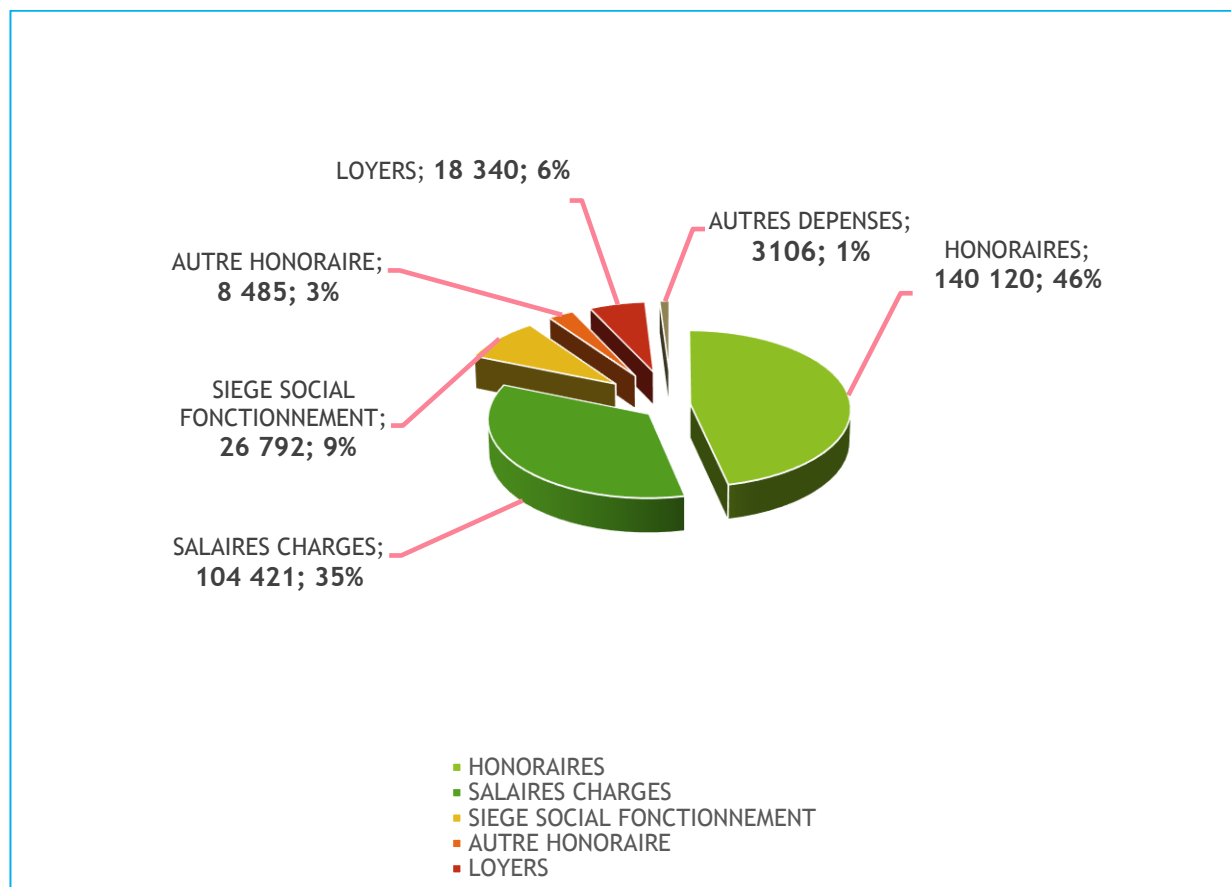
Concernant la parentalité, un projet de discussions et d'échanges entre parents va se mettre en place sur à la rentrée scolaire de 2019 sur trois sites du SAMEAD. L'animation du « groupe de parole » se ferait avec des professionnels du SAMEAD.

Une Interne du service de pédopsychiatrie de l'hôpital de Roanne a choisi de réaliser sa thèse sur le SAMEAD.

L'IFSI de ROANNE fait appel au SAMEAD comme lieu de stage, pour des étudiants en 2^{ème} suivant le module santé mentale. Une élève doit être accueillie en avril 2019.

RAPPORT FINANCIER 2018

DEPENSES 301 267 €



Les postes :

- **honoraires**, ils représentent **46 % du budget**, ils sont versés aux professionnels libéraux qui assurent les prises en charge des enfants. Ceux-ci comprennent, les consultations avec les enfants les réunions de coordinations, les réunions d'équipe éducatives, enseignantes.

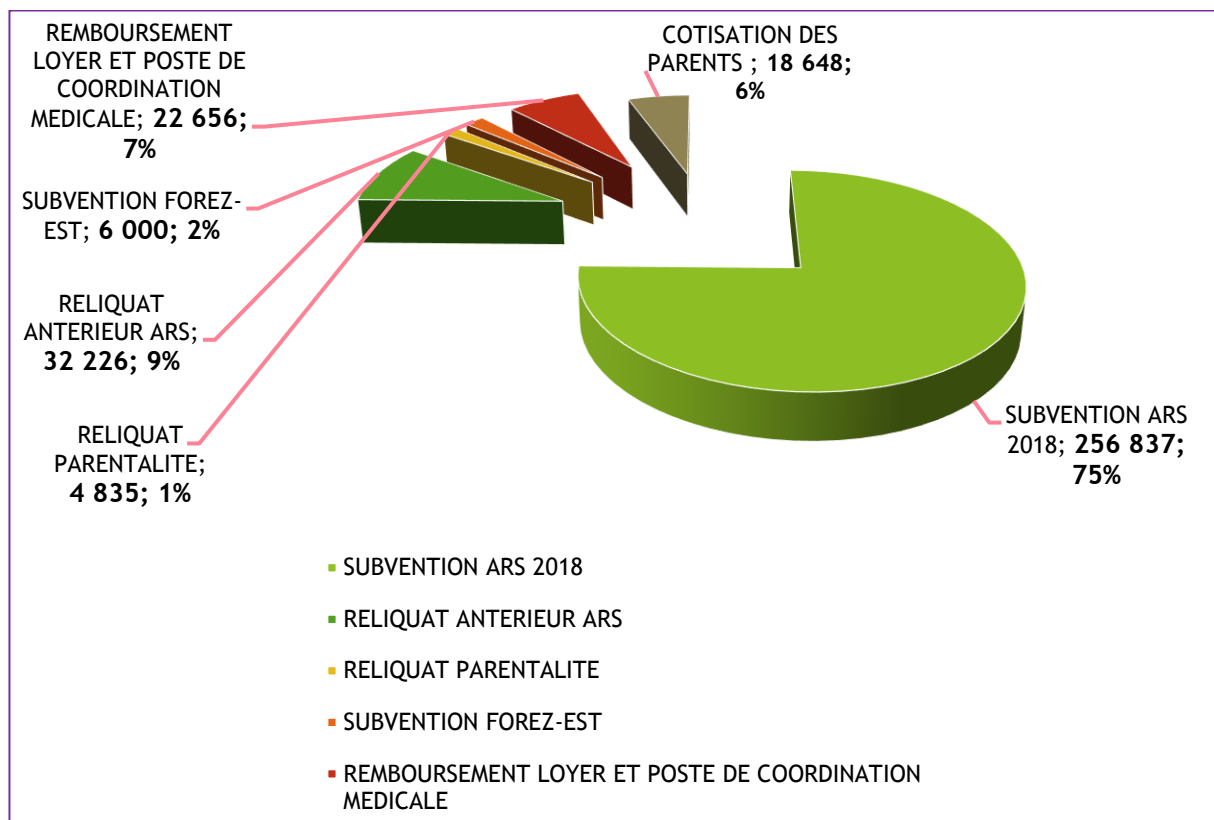
-**salaires chargés** qui représentent **35 % du budget** sont, le temps de secrétariat, le temps de coordination médicale, le poste de coordination infirmière.

-**le siège social** compte pour **9 % du budget**, ce sont, le loyer chargé, le téléphone, internet, les fournitures les amortissements, l'entretien des locaux du siège, les assurances, la maintenance..

-**autres honoraires** qui représentent **3 % du budget** sont les frais comptables, (cabinet, commissaire aux comptes).

- **les loyers** qui représentent **6 % du budget**, sont, la part SAMEAD des loyers chargés des sites, de Balbigny, St Germain Laval.

RECETTES 341 204 €



Le financement du SAMEAD repose pour **84 % sur la subvention et reliquat ARS** et pour **2% sur la subvention du Forez-Est**.

La cotisation des parents, est la participation financière de 5 euros par séance de psychologie ou de psychomotricité demandée depuis janvier 2018 et la participation aux bilans réalisés.

Le remboursement de loyer, (7 290 €) est assumé par les libéraux en fonction de leur quote-part de loyer chargé. **Le poste de coordination médicale** est remboursé au SAMEAD par le CH de ROANNE depuis mars 2018.

Le reliquat parentalité sera utilisé en 2019 dans les actions prévues.



SAMEAD PLUS

INTERCOMMUNAUTAIRE

Service d'Aide Multi professionnelle
pour Enfants et Adolescents en Difficultés

